



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Strasbourg, le 8 février 2022*

### **Réunion informelle des ministres de l'agriculture du 6 au 8 février 2022 à Strasbourg : consolider des modèles agricoles et forestiers en faveur du climat avec l'agriculture bas-carbone**

Du 6 au 8 février 2022, le ministre Julien Denormandie, en tant que Président du Conseil des ministres en charge de l'agriculture, a réuni ses homologues européens pour mener une **réflexion commune sur les modèles agricoles et forestiers en faveur du climat**.

L'Union européenne s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Pour y arriver, le secteur agricole a un rôle essentiel à jouer : c'est l'objectif de **l'agriculture bas-carbone**.

Si la transition des modèles agricoles doit contribuer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le secteur agricole représente également une formidable opportunité du fait de la **capacité des sols agricoles à stocker du carbone**.

La journée du 7 février a permis aux ministres européens en charge de l'agriculture d'aller constater sur le terrain les pratiques déployées par les agriculteurs et les structures qui les accompagnent pour mettre en place des systèmes bas-carbone, avec l'exemple de la démarche proposée en France grâce aux outils des « bons diagnostic carbone » et du label bas-carbone. **Cela a permis d'illustrer de manière très concrète les changements de modèles que cela implique au niveau des exploitations, et la nécessité d'accompagner les agriculteurs dans ces transitions**. À ce titre, le développement des marchés basés sur les crédits carbone constitue une réelle **opportunité de valorisation économique** de ces pratiques qui contribuent à la lutte contre le changement climatique.

**La réunion de travail du 8 février a permis de dégager un consensus politique au niveau européen autour du rôle des agriculteurs et des forestiers, en tant que véritables « soldats » du climat.**

Les ministres ont pu partager leur expérience sur les pratiques agricoles favorables au climat, telles que l'implantation de haies, la couverture des sols, la diversité et la rotation des cultures pouvant intégrer des légumineuses, l'agroforesterie ou encore la gestion adaptée des prairies, qui sont associées à de nombreux autres bénéfices environnementaux, avec une attention sur certains systèmes comme les zones humides ou les tourbières. Ils ont rappelé la nécessité d'articuler ces

pratiques avec l'objectif nourricier premier de l'agriculture. Ils ont également partagé les initiatives déjà existantes dans certains États membres et identifié les conditions pour amplifier cette dynamique.

En complément de la mobilisation des financements publics et notamment de la PAC, un **cadre de certification commun au niveau européen** est apparu comme une piste prometteuse, à condition qu'il concilie robustesse scientifique et facilité de mise en œuvre, et qu'il permette une rémunération suffisamment incitative. Les ministres ont également souligné l'importance des **travaux de recherche et d'expérimentation**, et de la mobilisation des **réseaux de conseil et formation agricoles** pour diffuser les savoir-faire et les bonnes pratiques.

Pour Julien Denormandie, « *l'objectif est de créer un momentum politique pour constituer au niveau européen un cadre propice au développement et à l'accélération de la captation du carbone dans les sols. Je souhaite que la présidence française permette de donner l'impulsion nécessaire pour concilier création de valeur environnementale et création de valeur économique.* »

## Contacts presse

### Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

### Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

@Agri\_Gouv